AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le règlement 331-2017 **de quotes-parts lié à l'achat de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine suite à un appel d'offres regroupé avec l'Union des municipalités du Québec**, adopté par le conseil de la MRC des Laurentides lors de sa séance du 21 décembre 2017 est **entré en vigueur**.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré, ou au bureau de chaque corporation municipale faisant partie de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 15 janvier 2018.

Isabelle Daoust

Isabelle Daoust, *CPA, CGA*
Directrice du service des finances
et secrétaire-trésorière adjointe